

En devenant membre de BE Ski Team asbl :

Vous vous affiliez à un ski club reconnu par la Fédération Francophone Belge de Ski : cela vous donne droit à une série d'avantages :

- **Bénéficier d'une assurance montagne** unique en son genre : RC et secours en montagne (hélicoptère, recherche,...) et ce durant tout l'hiver partout dans le monde ce qui vous fait économiser la prise de l'assurance aux remontées mécaniques(ex carte neige en France qui sert à financer les sportifs français e.a)
- Pour en savoir plus sur cette assurance : <http://www.fski.be/organisation/club-avantages.html>
- **Bénéficier de nombreuses réductions et avantages** en Belgique et en stations :
- Un exemple parmi tant d'autres: -10% sur les forfaits à Val Thorens
- **Recevoir une attestation pour votre mutuelle**, la plupart rembourse une inscription dans un club sportif.
- **Participer et soutenir activement le financement des performances de nos futurs champions** pour la saison 2012-2013 (voir sur notre site les derniers résultats www.beskiteam.com et BE Ski Team sur Facebook <http://www.facebook.com/pages/BE-Ski-Team/209619509084850>)

Cotisation annuelle : 30 € / personne – Assurance Incluse (remboursé par votre mutuelle + économie de la carte neige de 2,8 €/j en France.)

Famille nombreuse : pour les familles à partir de 4 personnes, nous vous proposons une cotisation de 25€/ personne

Pour devenir membre : il vous suffit de remplir le formulaire ci-joint, nous le renvoyer et de verser l'argent sur le compte de l'Asbl (avec les noms en référence) :

Dexia : 068-8913684-90 IBAN: BE34068891368490 BIC : GKCCBEBB

Si vous désirez faire plus pour nos champions, n'hésitez pas à nous demander notre dossier de présentation et si vous connaissez d'autres passionnés de ski, n'hésitez pas à leur parler de nous.

Merci pour votre soutien et au plaisir de vous accueillir comme membre de **BE Ski Team.**

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes informations complémentaires.

beskiteam@gmail.com

BE Ski Team asbl – Sentier Lambermont, 1 – 1330 Rixensart
IBAN BE 34 0688 9136 8490 T.V.A.(BE) 0829.158.275



The collage includes several articles:

- 'Les p'tits Belges font du ski' - A profile of young skiers.
- 'Restons modestes...' - A short piece about the team's attitude.
- 'Ski : pour eux, les champions, ça glisse !' - A feature on the team's success.
- 'Le portrait de six membres du BE Ski Team' - A detailed profile of the team members.





Fédération Francophone Belge de Ski

Association Sans But Lucratif

DEMANDE DE LICENCE - ASSURANCE

LICENCE N° : VALABLE DU 01/09/2012 AU 31/08/2013

Renseignements concernant l'affilié :

A RENVoyer A VOTRE CLUB

CACHET DU CLUB

BE Ski Team asbl

 Sentier Lambermont 1
1330 Rixensart
BE 0829.158.275

NOM

PRENOM

ADRESSE N°

LOCALITE

TELEPHONE

SEXE F M NATIONALITE

DATE DE NAISSANCE

E-MAIL

Signature du délégué du club :



ASSURANCES La présente licence vous couvre selon les garanties maximales ci-après :

RESPONSABILITE CIVILE : VALABLE DU 01.09.2012 AU 31.08.2013

Dommages Corporels :	2.478.935 €	Défense et recours :	2.479 €
Dommages Matériels :	247.893 €	Recherche et secours en montagne :	2.479 €
Franchise par sinistre :	25 €		

Vous pratiquez le ski ... l'individuelle accidents corporels est recommandée.

Pour cela, la Fédération vous propose une assurance individuelle accidents corporels, valable du 01/09/2012 au 31/08/2013 pour le prix de 8,00 €

OUI NON

Couverture : Décès : 7 500 € Incapacité permanente : 15 000 € Frais de traitement : 2 479 €
Franchise par sinistre : 50 €

Si vous avez déjà une assurance individuelle accidents corporels, merci de compléter :

Compagnie : N° de contrat :

SIGNATURE (parents ou représentants légaux pour les mineurs) :



Fédération Francophone Belge de Ski

Association Sans but Lucratif

LICENCE N°

CERTIFICAT MEDICAL*

* **OBLIGATOIRE** pour les compétiteurs et groupes "entraînements" - Vivement recommandé pour tous.

Je soussigné, médecin, déclare avoir examiné le porteur de la présente et l'estime apte à la pratique du ski.

NOM

PRENOM

ADRESSE

LOCALITE

Cachet et signature du médecin obligatoires